

TARIFS - IFRES - 2016-2017

Ces tarifs sont calculés sur 10 mois et facturés de septembre à juin

(le prix de la ½ pension et de la pension prend en compte la déduction des périodes de stage et vacances scolaires).

TOUT MOIS COMMENCE EST DÛ

L'Etablissement étant géré par une Association loi 1901, toute famille est adhérente et doit verser une cotisation annuelle de 22,50 €.

Cette cotisation est incluse avec les frais d'inscription soit 22,50 € +125 € (moitié de la scolarité de septembre) = 147,50 €uros

POUR UN ELEVE EXTERNE

SCOLARITE : 2 500 € pour l'année scolaire, soit 250 € par mois

DEMI-PENSION à 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

1^{ère} BTS ESF : 3 109 € pour l'année scolaire, soit..... 310,90 € par mois
2^{ème} BTS ESF : 3 088 € pour l'année scolaire, soit..... 308,80 € par mois

PENSION à 3 NUITS (lundi, mardi, jeudi)

1^{ère} BTS ESF : 3 950 € pour l'année scolaire, soit..... 395,00 € par mois
2^{ème} BTS ESF : 3 900 € pour l'année scolaire, soit..... 390,00 € par mois

PENSION à 4 NUITS (lundi, mardi, mercredi, jeudi)

1^{ère} BTS ESF : 4 095 € pour l'année scolaire, soit 409,50 € par mois
2^{ème} BTS ESF : 4 040 € pour l'année scolaire, soit 404,00 € par mois